



Michel David PKP
et la remise en question
de l'article 1 Page B 3

Idées Vie en forêt
avec Leonardo DiCaprio
Page B 5

Philosophie Dans l'optique de Polanyi, l'ubérisation est une marchandisation Page B 6

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR • LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016

MÈRES PORTEUSES

Entre commerce et droits de la personne

Au moment où le Conseil du statut de la femme du Québec (CSF) appelle à une ouverture à l'égard des mères porteuses, l'Europe resserre l'étau sur la maternité pour autrui (MPA) dans l'espoir de freiner l'expansion d'une lucrative industrie axée sur la location de ventres bon marché.

ISABELLE PARÉ

Jusqu'ici ouverte aux mères porteuses bénévoles, la Suède vient tout juste, cette semaine, de se prononcer contre toute forme de maternité de substitution, payée ou pas. En Italie, où la pratique est déjà illégale, la Cour suprême est allée jusqu'à retirer l'enfant porté par une Ukrainienne à un couple infertile revenu au pays avec le nourrisson dans les bras.

Depuis les années 2000, la naissance d'une florissante industrie de la procréation pour autrui outre-frontière est venue changer la donne. Le tourisme procréatif, dopé par l'émergence d'agences et de cliniques offrant à des couples infertiles les services de mères porteuses de pays en développement, a ébranlé les certitudes et le socle sur lesquels reposaient les lois adoptées sur la MPA en Occident.

En décembre dernier, le Parlement européen pressait les pays membres de l'Union européenne à mettre fin à toute forme de maternité de substitution, «une pratique qui va à l'encontre de la dignité humaine».

Depuis, le débat fait rage entre «pro» et «anti-GPA» (gestation pour autrui) européens, les premiers y voyant une pratique altruiste pour les couples en mal d'enfants, les seconds une «marchandisation du corps des femmes» et une nouvelle forme de «violence faite aux femmes», assimilables au commerce d'organes.

Aux États-Unis, des États comme la Californie et l'Illinois sont devenus l'eldorado de ce commerce où cliniques et sites Internet offrent ouvertement à des couples infertiles les services de gestation de jeunes femmes en santé. Le recours «aux partenaires gestationnels» revêt même un vernis *glamour* depuis que les stars comme Sarah Jessica Parker, Nicole Kidman, Elton John, Ricky Martin et, plus près de chez nous, Joël Legendre, ont confié avoir ainsi réalisé leurs rêves d'enfants.

Volte-face ?

Au Québec, le Conseil du statut de la femme (CSF), qui prônait depuis les années 80 l'interdiction totale des mères porteuses, vient d'assouplir sa position historique. Pragmatique, l'organisme estime qu'il est temps de réagir «à une réalité» désormais incontournable.

Des parents reviennent d'outremer avec des poupons dont le statut juridique reste à définir. Quel lien de filiation reconnaître à ces bébés fabriqués dans le ventre d'un tiers? Quels droits reconnaître à ces mères qui «prêtent» leur ventre? Ottawa, qui prohibe la rémunération des mères porteuses, autorise le remboursement de leurs dépenses, sans toutefois n'en avoir jamais précisée de montant.

Dans ce contexte légal plus que flou, le CSF propose d'ajuster les lois pour «mieux protéger les droits des mères porteuses et des enfants». «La pratique a lieu et se passe. Alors encadrons-la», plaide la présidente du CSF, Julie Miville-Dechéne. Mais dans le contexte mondial actuel, cette volte-face inquiète plusieurs groupes et associations de défense des droits des femmes.

Ventres en location

Instaurée dans plusieurs pays d'Occident depuis les années 80, l'interdiction de la MPA a fait naître en revanche une industrie transfrontalière, aujourd'hui en plein essor.

Plus de 25 000 enfants naîtraient chaque année en Inde seulement de mères porteuses, dont 50% «commandés» par des couples étrangers. Aux États-Unis, on parle de 1400 naissances issues d'utérus «loués». Une affaire qui rapporte gros, évaluée à 2 milliards par année.

L'Inde, où il en coûte de 12 000\$ à 30 000\$ pour obtenir les services d'une mère porteuse, plutôt que 150 000\$ en Amérique, est devenue le paradis de ce lucratif commerce du désir d'enfant, évalué à 400 millions par an.

«Cette pratique a explosé dans les années 2000 dans des pays comme l'Inde et la Thaïlande. Depuis, ces deux pays ont interdit l'accès des ressortissants étrangers aux cliniques de mères por-



Le débat fait rage et pas seulement au Québec et au Canada sur la maternité pour autrui.

teuses. Ils ne veulent plus être des destinations de choix du tourisme procréatif. Alors les nouveaux pays visés par l'industrie de la procréation sont maintenant l'Iran, le Népal», affirme la journaliste et auteure Kajsa Ekis Ekman, jointe en Suède par *Le Devoir*.

«Cette industrie très profitable, profondément raciste, utilise, grâce à la fécondation in vitro [FIV], des femmes de pays pauvres pour livrer des bébés blancs à des couples qui veulent payer mois cher. Certains couples font même appel à deux mères porteuses pour multiplier leurs chances de grossesse», dénonce l'auteure du Livre *L'être et la marchandise, prostitution et maternité de substitution*, aussi fondatrice du mouvement Féminists Against Surrogacy.

Selon M^{me} Ekman, le phénomène est répandu en Suède où, chaque semaine, un couple se rend à l'étranger pour obtenir une MPA, par le biais de cliniques de fertilité ou d'intermé-

La maternité pour autrui

Interdiction totale: Québec, Bulgarie, France, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne
Interdiction contre rémunération: Canada, Belgique, Danemark, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Royaume-Uni
Adoption ou transfert de filiation permis: Ontario, Belgique, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni.
Destinations du tourisme procréatif: Népal, Ukraine, Iran

diaires. «Les gens reviennent au pays avec un enfant, et les services sociaux sont pris avec le problème. Les lois prévoient que la femme qui accouche est la mère de l'enfant, mais on ne peut plus retrouver cette mère. Les couples ne la connaissent même pas. Alors on accorde l'adoption par défaut. Ce n'est pas une façon de régler ce problème social. Je crois que la société doit envoyer un signal, doit se prononcer», estime-t-elle.

Femmes-anges ou femmes-contenants ?

Kajsa Ekman ne croit pas à cette forme de maternité déléguée, même lorsque faite «gratuitement». Ces bienfaitrices de la reproduction sont souvent érigées en anges, alors qu'elles sont plutôt des récipients, dénonce-t-elle. «Pourquoi les femmes devraient-elles se sacrifier, faire tout gratuitement ?» À son avis, l'absence de rétribution n'évacue en rien le risque d'exploitation, ni le fait que ces femmes soient réduites au seul rôle de «contenant».

«Je ne crois pas à l'altruisme. Dans tous les pays où la MPA sans rétribution est tolérée, la majorité des femmes sont payées sous la table. La perception de la MPA est en train de changer, ce n'est plus perçu comme quelque chose de moderne, d'altruiste ou de «cute». C'est de l'exploitation pure et simple», tranche l'auteure féministe.

Dans *L'être et la marchandise*, elle assimile d'ailleurs la MPA à la prostitution. «C'est la négation de la volonté de la femme. Les femmes qui se prostituent se dissocient de leur corps pour vendre leur sexe. Avec la MPA, elles se dissocient

SYRIE

Quelle après-trêve, si trêve il y a ?

ALAIN FRACHON

Les cessez-le-feu sont comme les enfants: ils naissent rarement dans un champ de marguerites. Celui qui doit intervenir en Syrie, samedi, n'est pas le produit du hasard. Il est le reflet de la situation sur le terrain. L'intervention directe des Russes, depuis septembre 2015, a confirmé ce qui est aujourd'hui l'un des paramètres clés de cette guerre vieille de cinq ans: il n'y aura pas de défaite «militaire» du régime de Bachar al-Assad.

Coparrains de l'accord de cessez-le-feu, les États-Unis en conviennent volontiers. La vraie question est de savoir si la cessation des hostilités — entre le régime et le vaste spectre de la rébellion — peut déboucher sur une négociation. Séquence idéale: le cessez-le-feu tient, des pourparlers de paix s'amorcent et dessinent l'esquisse d'une solution politique. De temps en temps, il faut bien spéculer sur des scénarios positifs...

Quelles sont les conditions du retour de la diplomatie? Diplomates et anciens diplomates ont travaillé sur le sujet, le 18 février à l'UNESCO, lors d'une conférence organisée par Daniel

Les visées des uns et des autres sont différentes. Elles composent une véritable cacophonie.

Rondeau, écrivain et ancien ambassadeur, et David Malone, recteur de l'université des Nations unies. Deux des principaux négociateurs de l'accord sur le programme nucléaire de Téhéran, un Français et un Iranien, ont tiré les leçons de ce «succès de la diplomatie».

Il a fallu du temps: des années de pourparlers. Il a fallu un cadre politico-juridique: les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a fallu définir un objectif commun: nature et contrôle du programme nucléaire, levée progressive des sanctions. Plus important sans doute, il y a eu, au plus haut niveau, la volonté politique de trouver le point d'équilibre entre les lignes rouges des uns et des autres, c'est-à-dire accepter, des deux côtés, un accord qui n'est pas idéal.

Invraisemblable cacophonie

Aucune de ces conditions n'existe dans le dossier syrien, à commencer par l'existence d'un objectif commun. Imaginer que les nombreuses parties concernées s'entendent sur la priorité à accorder à la lutte contre l'organisation Etat islamique (EI) relève de la faribole. Certes, les deux grandes forces djihadistes sur le terrain — le groupe EI et le Front al-Nosra, branche syrienne d'al-Qaïda — sont exclues de l'accord de cessez-le-feu: elles restent des cibles. Mais, au-delà, les visées des uns et des autres sont différentes. Elles composent une invraisemblable cacophonie.

VOIR PAGE B 2 : TRÊVE



Un rebelle syrien sur la ligne de front surveillant vendredi les positions des soldats du régime à Ghouta.

VOIR PAGE B 3 : MÈRES

PERSPECTIVES

IRAN

Une bouffée d'air pour l'économie, mais pas de miracle

VITTORIO DE FILIPPIS

La défense, la finance, la santé... Pas un seul secteur n'a été épargné par des années de sanctions internationales contre l'Iran. Avec la levée de l'embargo, en juillet dernier, la voie est (presque) libre. Des entreprises occidentales ont déjà fait plusieurs voyages à Téhéran. Histoire de plancher sur des modèles d'affaires avant de signer des contrats en devises. Après l'isolement, les besoins de modernisation des infrastructures, notamment dans le secteur du pétrole qui pèse 70% du total des exportations, sont colossaux.

Bien sûr, embargo oblige, l'or noir ne représente plus qu'un tiers des recettes budgétaires, contre un peu plus de la moitié en 2011. Mais, peu diversifiée, l'économie du pays reste encore très dépendante des hydrocarbures. Et c'est sans doute pour cette raison que le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, a récemment balayé d'un revers de main la proposition de l'Arabie saoudite et de la Russie de geler la production, en la qualifiant de «plaisanterie». Il y a une semaine, ces deux pays avaient proposé, au terme d'une réunion avec le Qatar et le Venezuela, que tous les pays producteurs de pétrole gèlent leur production à leur niveau de janvier pour soutenir les prix.

Doublant la production

«Certains pays voisins, qui ont porté ces dernières années leur niveau à 10 millions de barils par jour [l'Arabie saoudite] et en exportent autant, sont devenus arrogants et disent que tout le monde doit geler son niveau de production. C'est-à-dire qu'ils gèlent leur niveau à 10 millions de barils et nous à un niveau d'un million de barils. C'est une plaisanterie», a déclaré Bijan Namdar Zanganeh.

Au risque de déprécier encore plus les cours mondiaux du brut, Téhéran a l'intention de doubler ses exportations, qui pourraient passer de 1,1 million de barils par jour à 2 millions, pour une production totale (exportation et consommation intérieure) de 3,1 millions de barils par jour en 2016.

L'Iran, nouvel eldorado? «L'inflation, la récession et le chômage sont les plus importants problèmes du pays. Après l'accord nucléaire et la levée des sanctions, le pays traverse une situation difficile», a reconnu le président sortant du Parlement, Ali Larijani, conservateur modéré qui soutient le président Hassan Rohani.

«L'économie iranienne a été frappée de plein fouet par la chute des cours du pétrole, le prix du Brent [gisement de la mer du Nord] étant passé de 104 dollars le baril en juin 2014 à une trentaine aujourd'hui», souligne Thierry Coville, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Résultat: alors que la croissance s'était accélérée en 2014 avec une hausse du PIB de 3%, elle a été quasi nulle en 2015.

A moins de creuser un peu plus le déficit budgétaire (-3% en 2015), l'Iran a dû adopter une politique budgétaire restrictive. Relativement optimiste, le FMI table malgré tout sur une croissance de 4,5% pour 2016. «La question est de savoir si l'Iran va s'engager sur la voie d'une croissance comparable à celle des pays émergents», estime Sofia Tozy, économiste à la Coface.

Prudence

Dans ce pays de 80 millions d'habitants et qui compte chaque année 500 000 détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat, il existe un fort potentiel pour basculer dans ce camp des pays émergents. Mais il faudra pour cela réaliser ce que le gouvernement qualifie de «croissance inclusive», pouvant profiter aux différentes catégories socio-économiques, en assurant la promotion de l'emploi des jeunes. Ce qui signifie tenir un rythme de croissance proche de 6% d'ici 2020.

La levée des sanctions semble apporter une bouffée d'air, mais il faudra beaucoup plus au pays pour revitaliser toute son économie. Pas évident au moment où la justice américaine interdit encore aux banques basées aux États-Unis toute transaction commerciale avec l'Iran. Ce qui incite celles d'Europe à la prudence, d'autant que certaines d'entre elles, comme Deutsche Bank ou BNP Paribas, ont été sanctionnées ces dernières années aux États-Unis pour non-respect de ces règles.

Libération



Les installations pétrolières de l'Iran sur l'île Khark

FRANCE

Quand les politiques se mettent à l'écriture

À 14 mois de la présidentielle, le livre politique fait fureur dans l'Hexagone

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

En quelques minutes, la place du centre commercial Odysséum s'est remplie de monde. En ce début de février, on se pressait devant les vitrines de la grande librairie Sauramps, en banlieue de Montpellier. Non, ce n'était pas les soldes qui attiraient la foule, mais l'ancien président Nicolas Sarkozy venu dédicacer son dernier livre, *La France pour la vie* (Plon).

Ses sondages ont beau être en berne, il a beau être mis en examen dans une affaire de financement illégal, les dirigeants socialistes peuvent bien refuser de débattre avec lui à la télévision, la cote «littéraire» du président des Républicains, elle, est en hausse. A 14 mois des élections présidentielles, celui qui n'avait pas caché sa détestation de *La princesse de Clèves* n'a jamais vendu autant de livres. Imprimé à 120 000 exemplaires, le neuvième ouvrage de Nicolas Sarkozy depuis 1994 se serait vendu à près de 70 000 exemplaires en deux semaines à peine. Un mois après sa parution, il était toujours en seconde position du palmarès Edistat devant *Elle et lui*, de Marc Lévy, et *Aux portes de l'éternité*, de Ken Follett.

Etrangement, en ces temps où la politique semble désertée de toutes parts, le livre politique, lui, ne s'est jamais si bien vendu. A 14 mois de l'élection présidentielle, il fait fureur sur les étals des libraires. D'ailleurs, cette semaine, le grand concurrent de Nicolas Sarkozy dans les palmarès n'est nulle autre que l'ancienne ministre de la Justice Christiane Taubira, avec son opuscule contre la déchéance de nationalité intitulé *Murmures à la jeunesse* (Philippe Rey).

Afin d'assurer son succès et de ménager l'effet de surprise, le livre fut préparé dans le plus grand secret. Imprimés en Espagne pour éviter les fuites, transportés sur des palettes opaques et présentés aux librairies sans mentionner le nom de l'auteur, les 40 000 exemplaires ont ainsi pu se retrouver en librairie quelques jours seulement après la démission de la ministre qui n'a rien laissé au hasard. L'opération n'aura duré que trois semaines.

La «primaire des livres»

Rares sont les éditeurs qui se font prier pour publier ce genre d'ouvrages au succès quasi assuré puisque l'auteur se charge de presque toute la publicité. Le succès des ouvrages politiques s'explique d'ailleurs largement par cette promotion gratuite qu'assurent les nombreuses entrevues à la radio, à la télévision et dans la presse. Il faut dire que, contrairement à ceux du Québec, les médias français réservent toujours une partie de leurs heures de grande écoute aux débats politiques. Il arrive aussi qu'un seuil minimum de ventes soit garanti pour ces ouvrages souvent offerts gratuitement aux militants. En retour, pour un personnage politique dont l'image s'efface dans les médias, la publication d'un livre devient une occasion rêvée de revenir au-devant de la scène, de faire la tournée des régions et de se faire inviter sur les plateaux de télévision.

C'est ce qui est arrivé à l'ancien premier ministre François Fillon, qui a ouvert la saison des primaires à droite en lançant *Faire* (Albin Michel) dès septembre 2015. Il en aurait déjà vendu plus de 70 000 exemplaires. Sans pour autant inverser la courbe des sondages, cet énoncé de programme a permis à l'ancien premier ministre de se distinguer de Nicolas Sarkozy. Nombre de lecteurs ont d'ailleurs acheté l'ouvrage pour se délecter des anecdotes mettant en scène les deux hommes.

La primaire à droite, qui se déroulera cet automne, est devenue une véritable mine d'or pour les éditeurs qui se bousculent aux portes des candidats. Un «Sarkozy», un «Fillon» ou un «Juppé», cela rehausse toujours un catalogue de parutions. Alain Juppé n'a d'ailleurs pas lésiné sur la chose puisqu'il ne publiera pas moins de quatre livres d'ici la primaire. Les trois premiers portent sur l'éducation, l'Etat et l'économie. Le dernier sera un résumé des trois premiers. Comme les ventes de l'ancien premier ministre traînent derrière celles de Nicolas Sarkozy, le bras droit de ce dernier, Brice Hortefeux, n'a pas hésité à affirmer que son candidat avait déjà «gagné la primaire des livres».

La formule est à peine exagérée puisqu'on attend encore les livres d'Hervé Mariton et Na-



Nicolas Sarkozy n'est qu'un des hommes politiques français qui ont récemment lancé un livre.

thalie Kosciusko-Morizet. Celui de Bruno Le Maire (*Ne vous résignez pas!*, Albin Michel) vient à peine de sortir. A la différence de ses concurrents, cet agrégé de lettres est cependant ce qu'on peut appeler un véritable écrivain. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés dans la prestigieuse collection blanche de Gallimard. Selon le quotidien économique *Les Echos*, il y a deux ans, Bruno Lemaire avait d'ailleurs déclaré des revenus de 80 000 euros en droits d'auteur.

Une tradition française

Si on n'imagine guère Justin Trudeau, Gaétan Barrette ou Donald Trump s'adonner à la littérature, l'homme politique qui écrit demeure une tradition française. Chateaubriand, Lamartine, Hugo et Malraux ont fréquenté le monde politique. En revanche, Clemenceau, Blum, Pompidou, Mitterrand et de Gaulle ont assidûment fréquenté celui des lettres. Les œuvres de ce dernier sont d'ailleurs inscrites au programme du baccalauréat en littérature française. Même si l'on dit que la tradition se perd, elle est encore vivante. On ne doute pas, par exemple, que l'ancien ministre de l'Éducation François Bayrou, agrégé de lettres classiques, ait écrit lui-même la dizaine d'ouvrages qu'il a publiés, dont une biographie d'Henri IV. Il en va de même de Xavier Darcos, ancien ministre de l'Éducation et membre de l'Académie française. La vénérable institution n'accueille-t-elle pas l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing?

Notons pourtant que les livres politiques qui remportent le plus grand succès ne sont généralement pas écrits par des hommes politiques.

C'est notamment le cas du *Suicide français* (Albin Michel) du journaliste et pamphlétaire Eric Zemmour, qui s'est vendu à plus de 300 000 exemplaires. Si Philippe de Villiers a déjà été candidat à la présidence, c'est en bonne partie parce qu'il n'a plus cette ambition qu'il a pu vendre 185 000 exemplaires de *Le moment est venu de dire ce que j'ai vu* (Albin Michel).

Il est de notoriété publique que la plupart des livres ont impliqué en tout ou en partie le travail d'un nègre

Au pilon

Mais il ne suffit pas d'être un personnage politique connu pour faire un tabac en librairie. Comme partout dans l'édition, les livres politiques envoyés au pilon sont plus nombreux que les *best-sellers*. Ainsi, les livres de Chantal Jouanno, Claude Bartolone, Christine Boutin et Jean-Christophe Cambadélis ne se sont vendus qu'à quelques centaines d'exemplaires à peine. Même le premier ministre Manuel Valls n'aurait vendu que 400 exemplaires de son récent recueil de discours.

Reste évidemment le problème de qui écrit ces livres. Il est de notoriété publique que la plupart ont impliqué en tout ou en partie le travail d'un nègre. Nombre d'écrivains auraient d'ailleurs de la difficulté à boucler leurs fins de mois sans ces revenus. L'affaire est tellement entendue qu'on en rigole sans fausse honte. C'est l'ancien député européen Paul-Marie Coûteaux qui racontait avoir un jour félicité Nicolas Sarkozy pour la biographie de l'économiste et résistant Georges Mandel qu'il venait de publier. Sarkozy lui aurait répondu: «Vous avez un avantage sur moi. Au moins, vous, vous l'avez lue jusqu'au bout!»

Le Devoir

TRÈVE

SUITE DE LA PAGE B 1

Porté à bout de bras par les Russes, les Iraniens, le Hezbollah libanais, des milices chiites irakiennes et afghanes, Bachar al-Assad contrôle maintenant près de 80% de la Syrie «utile». Il ne va pas être défait par la force des armes. Il pense qu'il peut gagner militairement. Son objectif n'est pas la négociation. A certaines conditions, les mouvements rebelles, hormis le groupe EI et al-Qaïda, sont d'accord pour négocier, mais pas avec un homme qui a tué près de 200 000 Syriens et détruit son pays.

Vladimir Poutine a réalisé ses ambitions syriennes. La Russie a empêché un changement de régime par la force et réaffirmé ainsi le principe de souveraineté des États. Elle a assuré la survie de son grand allié arabe et restauré son statut en tant qu'acteur incontournable des crises moyen-orientales. Ses bombardiers frappent toute l'opposition armée syrienne — et, pour l'heure, épargnent le groupe EI. Il s'agit d'aboutir à une posture stratégique qui est celle du Kremlin comme celle de Damas: entre le régime de Bachar al-

Assad et le groupe État islamique, il ne doit rien y avoir — aux Occidentaux de choisir leur camp. Après, on verra...

L'Iran veut prioritairement la survie politique du régime syrien, l'un de ses points d'appui dans le monde arabe. Meilleure force sur le terrain contre le groupe EI, les Kurdes de Syrie, soutenus par Washington et Moscou, ont pour objectif numéro un de se tailler un territoire autonome le long de la Turquie. Celle-ci entend, avant tout, empêcher les Kurdes de Syrie de s'installer le long de ses propres zones kurdes. L'Arabie saoudite n'a qu'une obsession stratégique: contrer ce qu'elle appelle l'expansionnisme iranien dans la région. Moscou a douché les velléités d'Ankara et de Riyad: Turcs et Saoudiens, qui entretiennent leurs factions de la rébellion syrienne, voulaient la chute de Bachar al-Assad. Alliés de la Turquie et de l'Arabie saoudite, les États-Unis sont d'abord attachés à lutter contre le groupe EI. Ils réalisent l'essentiel des bombardements contre les djihadistes. «Leur position officielle est toujours que M. Al-Assad doit quitter le pouvoir, écrit le *New York Times*, mais ils ne disent pas quand.» Le sort du dirigeant syrien n'est pas leur priorité.

Bref, personne n'a les mêmes rendez-vous sur son carnet de bord. Comment imaginer un format de négociation qui tienne compte de cet imbroglio? A l'UNESCO, l'ancien super-sherpa de l'Élysée, Jean-David Levitte, 42 ans d'expérience diplomatique, a suggéré de reprendre le format iranien: les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, plus l'Allemagne.

Le 5+1 aurait une mission particulière: mettre autour de la table les trois puissances régionales (l'Iran, l'Arabie saoudite et la Turquie) qui sont les parrains des groupes en conflit sur le terrain et imaginer l'avenir politique de la Syrie. Le 5+1 peut influencer Téhéran, Riyad et Ankara, lesquels peuvent, à leur tour, influencer les factions en guerre.

Démarche logique. À condition de ne pas ignorer une des caractéristiques de l'époque, a relevé le politologue Bertrand Badie: la fin des relations de vassalité. Les «petits» ont plus d'autonomie vis-à-vis des «grands» qu'on ne l'imagine. Cela vaut pour Damas face à Moscou, comme pour Riyad et Ankara face à Washington.

Le Monde

PERSPECTIVES



JEAN GAGNON/CC

L'UQAM envisage une certaine décentralisation de ses facultés.

AUTONOMIE

La révolte du « mouton noir » de l'UQAM

Les relations ont toujours été tendues entre l'université et l'ESG

La menace de séparation de l'École des sciences de la gestion (ESG) ébranle l'Université du Québec à Montréal (UQAM), déjà aux prises avec des difficultés financières, une baisse des inscriptions de 10,8% et une image entachée par les grèves étudiantes. Retour sur le conflit de valeurs entre l'université « rebelle » et son école de gestionnaires bien sages. Et ambitieux.

MARCO FORTIER

Le projet était visionnaire. Il y a plus de 30 ans, avant même la naissance d'Internet, le géant américain AT & T était prêt à investir à Montréal dans une école des technologies de l'information. L'école devait prendre naissance dans ce qui était alors le Département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal. L'initiative a toutefois échoué à cause d'un différend avec l'université.

L'UQAM aurait hésité à l'époque à s'associer avec l'entreprise américaine pour éviter de compromettre l'indépendance de ses chercheurs. La lourdeur de la bureaucratie universitaire aurait aussi nui au projet. Une belle occasion ratée à cause de la méfiance de l'UQAM envers les « méchants capitalistes », racontent des sources proches de l'ESG qui se souviennent de l'épisode.

Plus de trois décennies plus tard, la frustration provoquée par cet échec se fait encore entendre dans les couloirs du pavillon tout récent qui abrite l'École des sciences de la gestion, rue Sainte-Catherine, au centre-ville. L'ancien « département » a changé de nom et est devenu une grande « École » qui joue le rôle d'une locomotive pour l'UQAM. Mais l'École de gestion se sent toujours aussi à l'étroit dans la structure rigide de l'UQAM.

« L'incompatibilité culturelle, stratégique et économique entre l'École des sciences de la gestion et l'UQAM ne date ni d'hier ni de sa dernière grève et de ses saccages publics. Elle date d'au moins 30 ans », indique Robert Poupart, qui était directeur du Département des sciences administratives de l'UQAM lors de l'échec de l'entente avec AT & T.

C'était en 1985. Et 31 ans plus tard, il constate que rien n'a changé. L'ancêtre de l'école de gestion de l'UQAM affichait déjà une volonté d'autonomie qui a toujours donné lieu à des tensions avec la direction de l'université. Bref, il y a trois décennies, l'UQAM et son école de gestion vivaient déjà les mêmes déchirements qu'en 1985.

Conflit de valeurs

« L'UQAM et l'ESG ont des cultures très différentes. Il existe un conflit dans les valeurs véhiculées par les deux marques », dit Mélanie Dunn, présidente et chef de la direction de l'agence Cossette au Canada.

La gestionnaire sait de quoi elle parle : elle a obtenu un diplôme de l'ESG en 1996. Sans prendre parti pour un camp ou pour l'autre, la spécialiste du marketing rappelle que l'UQAM est réputée pour l'enseignement des sciences hu-

manes et sociales, tandis que l'ESG enseigne le commerce. Les contestataires d'un côté, les capitalistes de l'autre.

Les étudiants de l'ESG n'embarquent généralement pas dans les mouvements de grève ou de protestation lancés par les six autres facultés. Les deux communautés se regardent de travers : « On a toujours été les capitalistes, les méchants, les profiteurs », dit une source à l'ESG.

Au-delà de cette apparente opposition, il est normal qu'une organisation cherche à se doter d'une image forte, explique Mélanie Dunn. « Une identité claire, un ADN très fort aident à développer le sentiment d'appartenance et la fidélisation. Je ne sais pas à quel point les étudiants de l'ESG deviennent des porte-étendards de la marque, pendant et après leurs études », dit-elle.

L'École a déjà sa propre marque de commerce, a expliqué la semaine dernière au *Devoir* le doyen Stéphane Pallage — avant d'être réduit au silence par l'administration du recteur Proulx. Les grosses lettres rouges « ESG » sont devenues le symbole diffusé partout dans le monde par l'école de gestion de l'UQAM.

Une question de fric

La source du conflit entre les deux organisations, le nerf de la guerre, c'est d'abord l'argent. L'ESG a de l'ambition : l'École donne des cours de gestion en trois langues dans 12 pays répartis sur trois continents, de la Chine au Vietnam en passant par le Pérou, le Cameroun, la Pologne et la France.

C'est une véritable entreprise de 300 professeurs et 300 chargés de cours qui génère des revenus annuels de plus de 100 millions de dollars. L'ESG estime retourner entre 10 et 13 millions par année à l'UQAM. Les doyens des six autres facultés de l'UQAM l'ont souligné cette semaine : la séparation de l'ESG serait catastrophique pour l'université de 42 000 étudiants. L'École de gestion génère plus de 25% des revenus et 30% des étudiants de l'université. Bref, c'est un énorme morceau.

Pas étonnant que la direction de l'UQAM ait rappelé à l'ordre le doyen de l'ESG dans un entretien privé cette semaine. Stéphane Pallage s'est fait dire de mettre fin à sa campagne publique pour l'autonomie de l'ESG. « L'intégrité de l'UQAM, constituée de six facultés et d'une École, est fondamentale. Il ne saurait être question de la compromettre de quelque manière que ce soit », ont écrit Lise Bissonnette, présidente du conseil d'administration, et le recteur Ro-

bert Proulx dans un message à la communauté de l'UQAM.

En entrevue au *Devoir*, les deux têtes dirigeantes ont souligné leur ouverture à décentraliser toutes les facultés : c'est même écrit dans le plan stratégique de l'UQAM, adopté le mois dernier ! Le problème, c'est que l'UQAM en a déjà plein les bras avec des coupes de budget incessantes depuis trois ans. Les dirigeants de l'université doivent gratter les fonds de tiroir pour trouver 12,5 millions de dollars d'ici la fin de l'année financière, le 31 mars.

Robert Proulx et Lise Bissonnette ont hâte de rencontrer la ministre Héléne David, nommée à l'Enseignement supérieur lors du remaniement cette semaine, pour l'implorer d'augmenter le financement des universités.

Plan A et plan B

La fameuse décentralisation profiterait pourtant à toutes les composantes de l'UQAM, insiste l'ESG. L'Université de Sherbrooke distribue ainsi des budgets ouverts à toutes ses facultés, depuis plusieurs années, sans que ça freine la cohésion de l'établissement, plaide l'École de gestion.

En gérant pleinement ses budgets, l'ESG pourrait par exemple investir dans les cours en ligne, indique le plan stratégique de l'École. L'UQAM a pris du retard dans l'enseignement par courtes capsules vidéo, par exemple. S'il comprend mal du premier coup, l'étudiant n'a qu'à rejouer la vidéo ou à joindre son professeur par téléphone ou par courriel.

La promotion de l'ESG à l'étranger fait aussi partie des priorités du plan stratégique. L'UQAM est peu présente dans les foires universitaires, notamment en Asie, et l'ESG affirme avoir un mode de promotion distinct du reste de l'université. Plus de 600 étudiants étrangers fréquentent l'ESG chaque année.

Frustrée par la Fondation de l'UQAM, l'ESG a déjà envisagé de lancer sa propre campagne de financement, mais les relations entre les deux organisations se sont améliorées. Ça n'empêchera pas le doyen de l'ESG de lancer d'ici un mois une consultation sur l'indépendance de l'École.

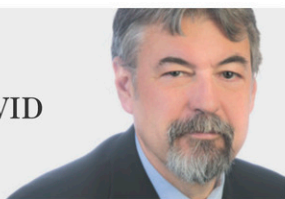
Le « plan A » est de rester au sein de l'UQAM, mais Stéphane Pallage n'hésitera pas à mettre en marche le « plan B » — un référendum du 20 au 26 avril sur la séparation en bonne et due forme. L'ESG deviendrait une composante du réseau des Universités du Québec, comme l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Institut national de recherche scientifique (INRS) ou l'École de technologie supérieure (ETS).

L'UQAM est forte et résiliente, a affirmé Lise Bissonnette. L'université devra le démontrer dans les prochaines semaines.

Le Devoir

La bête

MICHEL DAVID



Le PQ n'est plus le fougueux étalon qui a fait suer sang et eau aussi bien René Lévesque que Lucien Bouchard, qu'il a poussés au bord de la démission en adoptant des positions trop radicales à leur goût sur le mode d'accession à la souveraineté ou la langue.

Au congrès de décembre 1981, M. Lévesque n'avait pas pu accepter le retour au principe de l'élection référendaire, abandonné une première fois sept ans plus tôt, qu'il a dû faire rejeter par un référendum interne. En novembre 1996, M. Bouchard a menacé de démissionner à son tour pour empêcher les délégués de revenir à l'unilinguisme français dans l'affichage commercial, déclarant que cela l'empêcherait de se regarder dans le miroir.

La bête a semblé définitivement domptée à l'issue du congrès d'avril 2011, quand la direction du parti a retourné les délégués comme une crêpe en les forçant à se dédire après avoir voté encore une fois pour le retour à l'unilinguisme.

Il faut croire que le bon vieux PQ n'est pas mort, pas plus que son désir latent de refaire la « tuyauterie » qui doit permettre au Québec de devenir enfin un pays, le référendum dans sa version classique ayant débouché sur un cul-de-sac à deux reprises.

Une centaine de militants entendent convaincre le Conseil national, qui se réunit en fin de semaine à Trois-Rivières, qu'il faut tenter autre chose, comme le proposent aussi Québec solidaire et Option nationale, au risque de donner encore une fois l'impression que le PQ vit dans une autre galaxie.

« Certains considèrent que la question de l'article 1 n'est que de la tuyauterie. Mais si cette « tuyauterie » laisse fuir les militants, les sympathisants et les électeurs, c'est bien qu'il faut la changer », ont-ils fait valoir dans une lettre publiée mercredi dans *Le Devoir*, apparemment imperméables à toute idée que le projet souverainiste lui-même puisse avoir un effet repoussoir.

◆ ◆ ◆

Depuis qu'il a été élu chef, Pierre Karl Peladeau se borne à répéter qu'il fera connaître ses intentions avant les élections d'octobre 2018. Son attaché de presse a précisé que « l'indépendance du Québec se fera lorsque le mandat démocratique sera donné par la population, et cela passe par un référendum ».

Redonner

sa fougue

d'antan au PQ

est essentiel

au succès

du projet

souverainiste

« gestes de rupture » qui constitueraient une sorte d'acompte sur le pays à venir.

C'est vraisemblablement une formule de ce genre que privilégie aussi le président du conseil d'administration et directeur de recherche du futur Institut de recherche qui sera créé à l'instigation de M. Peladeau, Daniel Turp, mais celui qui l'a nommé ne partage pas nécessairement son avis pour autant. Il est également très douteux que l'approche catalane compte beaucoup de partisans au sein du caucus des députés.

◆ ◆ ◆

Même si l'apprentissage de M. Peladeau se révèle plus ardu que plusieurs l'auraient espéré et que son élection n'a pas eu l'effet escompté sur les intentions de vote du PQ, son arrivée n'en a pas moins revigoré un parti qui s'étiolait dangereusement.

J'écrivais en début de semaine qu'il devrait remettre les pendules à l'heure avant qu'on se mette à crier à une nouvelle « astuce ». Un jour ou l'autre, il lui faudra sonner la fin de la récréation, mais le retour en forme de la bête est peut-être trop récent pour prendre le risque de le compromettre en coupant court prématurément à un débat que plusieurs souhaitent manifester. Redonner sa fougue d'antan au PQ est essentiel au succès du projet souverainiste, et cela a un prix.

M. Peladeau a un avantage que tous ses prédécesseurs n'ont pas eu ou ont fini par perdre : personne au PQ ne doute de sa résolution inébranlable de réaliser l'indépendance. Si son leadership devait être contesté, ce ne serait pas parce qu'on lui reprochera un manque de feu.

Le Conseil national de novembre à Sherbrooke avait été assombri par son apparente ouverture à la partition du territoire québécois. Il est impératif que celui de la fin de semaine se déroule sans anicroche. Le début de session désastreux du gouvernement Couillard a heureusement fait oublier que le chef péquiste avait lui-même connu un mois de janvier atroce.

Cette fois-ci, il pourra rapporter que le progrès sur la création de l'institut de recherche et de l'école de formation. La proposition de l'association de Rosemont visant à réintroduire dans le programme du parti la réforme du mode de scrutin constitue aussi un premier pas concret dans la recherche de la convergence. Ce n'est pas le moment de tenter de brider la bête. Elle pourrait encore mordre. Après tout, il y aura un vote de confiance au congrès du printemps 2017.

mdavid@ledevoir.com

MÈRES

SUITE DE LA PAGE B 1

de leurs corps pour porter un enfant qu'elles ne veulent pas. On fait fi de leurs émotions, de leurs droits », argue-t-elle.

Un statut à définir

Sans statut légal clair dans plusieurs pays, les mères porteuses, même recrutées localement, et leurs enfants à naître donnent lieu à des casse-têtes juridiques. En Europe, le quart des pays prohibent toute forme de MPA, alors que 25% interdisent seulement la gestation contre rémunération.

Selon Sarah Jacob-Wagner, chercheuse et auteure de l'avis produit par le CSF, si la condam-

nation des ententes transfrontalières de mères porteuses fait consensus, l'approche stricte prônée par le Parlement européen envers la maternité de substitution sans rétribution n'est pas partagée par tous.

« Cette vision ne fait pas l'unanimité. Il existe une diversité d'opinions en France », dit-elle, notamment un courant pour reconnaître plus de droits aux mères porteuses et aux enfants nés de la gestation pour autrui.

« L'avis du CSF défend la MPA à titre gratuit, mais condamne la MPA commerciale. Nous avons consulté les études faites auprès de mères de substitution non rémunérées et d'enfants nés de MPA, qui semblent ne pas avoir de problèmes à moyen terme. On

pense qu'il faut des efforts séparés pour lutter contre le tourisme procréatif », avance cette chercheuse.

« L'avis du CSF défend la MPA à titre gratuit, mais condamne la MPA commerciale »

sonne ne peut feindre d'ignorer.

Le Devoir

ÉDITORIAL

BRUTALITÉ POLICIÈRE

Le mensonge 728

Le sort de Stéfanie Trudeau étant réglé, le SPVM doit maintenant tirer des leçons de l'affaire des «gratteux de guitare». Au nom de la sécurité du public.

Plus de trois ans après l'arrestation brutale et injustifiée des «gratteux de guitare» du Plateau-Mont-Royal par Stéfanie Trudeau, le verdict de la raison est enfin tombé jeudi. «Matricule 728» ne pouvait échapper à une condamnation pour voies de fait tellement sa conduite dérogeait aux bonnes pratiques policières.

Passons sur le cas personnel de M^{me} Trudeau, qui est déjà neutralisée. La controverse entourant son arrestation brutale, injustifiée et illégale de Serge Lavoie et Rudi Ochietti a déjà eu raison de sa carrière et de sa passion pour le métier de policière. Son visage et ses errements sont si connus qu'elle pourra difficilement occuper un nouvel emploi dans le domaine de la sécurité publique sans être à nouveau stigmatisée.

Son procès pour voies de fait a fait ressortir les travers de l'institution policière. N'eussent été les vidéos de l'intervention insensée du 2 octobre 2012, le juge Daniel Bédard aurait dû se rabattre sur les versions contradictoires des protagonistes de cette histoire. D'un côté, trois artistes dépeints comme des buveurs attardés et menaçants. De l'autre, deux policiers solidaires appuyés par un expert au regard étroit et complaisant.

Dans les affaires de brutalité policière, le déséquilibre des forces est frappant. Aux yeux de la justice, les victimes souffrent d'un déficit de crédibilité par rapport aux policiers qu'ils ne peuvent surmonter sans des preuves indépendantes: le récit de témoins civils, ou mieux, de la vidéo.

La conduite de «Matricule 728» illustre à elle seule pourquoi il faut équiper les patrouilleurs de caméras corporelles, en s'assurant bien sûr que l'institution policière ne soit pas juge et partie dans l'utilisation et la conservation des enregistrements. Les policiers y penseront deux fois avant d'accuser des victimes de brutalité policière de voies de fait ou d'entrave, comme l'a fait M^{me} Trudeau, afin de les réduire au silence.

M^{me} Trudeau et son équipier, Kevin Henry, ont pris de grandes libertés avec les faits en arrêtant Simon Pagé (entrave et intimidation), Serge Lavoie (entrave, intimidation et voie de fait), Rudi Ochietti (entrave) et une simple passante, Karen Molina (entrave). Toutes les accusations contre eux ont été retirées, et pour cause. Stéfanie Trudeau a été insultée, filmée, mais contrairement à ce qu'elle a prétendu en cour, elle n'a jamais été touchée ou gênée dans son intervention jugée «maladroite, brusque et illégale». C'est «la rage et non la nécessité qui guide l'accusée», conclut à juste titre le juge Bédard.

Dès les dix premières secondes de l'intervention, elle savait que sa carrière était terminée, a-t-elle témoigné. Il s'agit là d'un aveu, bien inconscient, du caractère abusif et disproportionné de son ultime intervention.

La policière était déjà une star des réseaux sociaux — pour les mauvaises raisons — lors de l'incident d'octobre 2012. Durant le printemps érablé, elle avait été prise à partie et fortement critiquée pour avoir aspergé de poivre de Cayenne des militants inoffensifs.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) porte une part du blâme pour avoir laissé en contact direct avec la population une policière qui n'avait plus le recul critique et la sérénité nécessaires pour accomplir son travail. Il est de sa responsabilité de prendre des mesures pour empêcher que des patrouilleurs à bout de souffle menacent la quiétude et la sécurité des Montréalais. Il en va aussi du lien confiance des citoyens à l'égard du SPVM.

IRAN

Reconfiguration ?

De Mohammad Khatami, premier président dit réformiste (1997-2005), à Hassan Rohani, élu en juin 2013, avançons prudemment l'idée que l'Iran aura tendance, dans le temps long de la révolution islamique, à se «dé-théocratiser». Posture difficile à soutenir, il va sans dire. Les élections au Parlement qui se déroulaient vendredi n'annonçaient certainement pas un renversement radical de la dominance conservatrice, vu la disqualification massive des candidatures réformistes par les autorités décisionnelles qui sont les membres du tout-puissant Conseil des gardiens de la Constitution. Et encore moins pouvait-on s'attendre à voir le scrutin concomitant métamorphoser cet organe central du régime des mollahs qu'est l'Assemblée des experts.

Il se trouve toutefois que cette double consultation était la dernière à laquelle participait la génération des révolutionnaires qui ont renversé le shah d'Iran en 1979. Elle s'inscrit ensuite dans un moment de l'histoire du pays où l'Assemblée des experts, élue pour huit ans, pourrait très bien avoir à choisir un successeur au Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, âgé de 76 ans. Elle survient enfin sept mois après la conclusion de l'accord international de Vienne sur le nucléaire, par lequel sera levé progressivement le régime des sanctions qui étrangle l'économie nationale depuis une décennie et dont les Iraniens attendent beaucoup pour améliorer leur quotidien.

Hassan Rohani est arrivé à la présidence il y a deux ans et demi sur promesses d'ouvertures politiques et sociales, redonnant ainsi un peu d'allant au clan réformiste dans la foulée de l'écrasement des grandes manifestations (la «révolution verte») qui avaient éclaté en opposition à la réélection de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence, en 2009. Mais il s'est avéré idéologiquement plus accommodant que réformiste face aux conservateurs, au grand dam d'une partie de la jeunesse.

Fort de l'accord sur le nucléaire avec les puissances occidentales, il doit maintenant relever le défi, à l'horizon de la prochaine présidentielle de 2017, de marginaliser l'opposition des durs du régime à cette entente et de livrer la marchandise sur le plan de l'économie et de l'emploi. Des élections législatives de vendredi, il fallait donc absolument, pour ce faire, qu'émerge une configuration parlementaire — fondée sur une alliance consensuelle de modérés et de conservateurs dits pragmatiques — qui lui soit plus favorable que le Parlement sortant.

La vie politique iranienne est un mélange singulier d'opacité du pouvoir et de feintes démocratiques. Aussi, la part plus progressiste de la société ne cessera pas de revendiquer plus de liberté. C'est dans l'ordre des choses.

Le mouvement conservateur ne se relèvera pas non plus s'il ne prend pas acte de certaines réalités, ajoute Michael Den Tandt (*National Post*). Primo, il sera impossible pour les conservateurs de gagner si le parti demeure un repère d'hommes blancs âgés qui brandissent le poing contre les journalistes (un atelier de la conférence porte d'ailleurs sur les relations entre les conservateurs et les médias); *deuxio*, une victoire sans l'appui des

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



BRIAN MYLES

LETTRE

Et si l'éducation faisait école en santé ?

La réforme Barrette est en cours: après avoir déstructuré le système de santé pour le centraliser dans les mains du ministre, après s'être assuré de l'appui ou du moins du silence des médecins, voilà que le ministre de la Santé s'apprete à modifier le mode de financement des hôpitaux en y introduisant le principe du paiement par activités. Pour ce faire, il a recours à des cliniques privées pour établir entre autres le coût moyen de certaines chirurgies dites d'un jour.

Contrairement au financement des écoles par l'État qui est basé sur le nom-

bre d'élèves d'un établissement scolaire, soit à la hauteur de 100% au public et de 75% au privé, celui des hôpitaux le serait sur la base du nombre d'interventions effectuées en prenant comme référence, par exemple, le coût de telles chirurgies dans les cliniques privées.

Si on extrapole, deux systèmes pourraient donc cohabiter, tout comme en éducation. L'un, partiellement privé, où une sélection d'activités payantes seraient assurées par l'État, pour lesquelles le client paierait des frais accessoires de toutes sortes, avec l'avantage de profiter d'un temps d'attente beaucoup plus court. Et de l'autre, un système public qui, pour survivre, devrait concurrencer le privé, en mobilisant des ressources importantes des hôpitaux afin d'aller cher-

cher le financement de l'État en sélectionnant des activités payantes, laissant les cas plus lourds dans une précarité, en étirant le temps d'attente pour certaines chirurgies essentielles.

Qui paiera la note d'un tel système? Dans un contexte de vieillissement de la population, les patients plus âgés, financièrement plus vulnérables, risquent d'en faire les frais, en se voyant privés de soins qui entreraient dans la colonne des dépenses par des établissements en quête de revenus.

Tout comme en éducation, le gouvernement est en train d'officialiser un système de santé à deux vitesses, sans reculeurs.

Marcel Perron
 Neuville, le 25 février 2016

REVUE DE PRESSE

Le Woodstock des conservateurs

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est CTV qui a un jour qualifié la conférence annuelle du Manning Centre de «Woodstock des conservateurs». Le comparatif a ses limites, mais le rendez-vous organisé par l'ancien politicien demeure un incontournable du calendrier de la droite. C'est d'autant plus vrai cette année.

Depuis jeudi et jusqu'à ce samedi, les penseurs et acteurs du conservatisme canadien sont réunis à Ottawa autour d'un thème qui traduit bien l'état du mouvement au Canada: «Recharging the right» — recharger une droite essoufflée, qui vient de subir une série de revers électoraux à travers le pays.

Sur le site d'iPolitics, Ian MacDonald note que c'est toujours un événement aux réflexions intéressantes. Cette année, des ateliers sont prévus autour de la légalisation de la marijuana («conservatives on cannabis»), du conservatisme vert, du vieillissement de la population, du futur du secteur pétrolier...

Six prétendants à la succession de Stephen Harper font partie des invités (Kevin O'Leary, Michael Chong, Tony Clement, Maxime Bernier, Lisa Raitt, Kellie Leitch), ce qui donnera à la conférence les airs d'un début de course au leadership. MacDonald estime que Stephen Harper devrait d'ailleurs maintenant quitter la colline parlementaire, sans quoi le parti n'arrivera pas à se reconstruire avec un «fantôme dans la pièce».

Le mouvement conservateur ne se relèvera pas non plus s'il ne prend pas acte de certaines réalités, ajoute Michael Den Tandt (*National Post*). Primo, il sera impossible pour les conservateurs de gagner si le parti demeure un repère d'hommes blancs âgés qui brandissent le poing contre les journalistes (un atelier de la conférence porte d'ailleurs sur les relations entre les conservateurs et les médias); *deuxio*, une victoire sans l'appui des

communautés multiculturelles est tout aussi illusoire — et Den Tandt rappelle que l'épisode du niqab fut désastreux.

Finalement, le mouvement doit redevenir conservateur et cesser d'être «harperien». C'est-à-dire? Avoir des principes forts et cohérents, dit-il. Den Tandt écrit que l'examen de conscience et la séance d'autocritique qu'ont à faire les conservateurs seront difficiles, parce qu'en totale opposition avec le réflexe des troupes. Mais l'exercice est nécessaire.

Il remarque que Justin Trudeau a fait le plein des électeurs de centre gauche en octobre, fauchant au NPD les appuis de l'ère Layton. Il dispose d'une force politique rare... mais il ne pourra s'aventurer très loin vers le centre droit, contrairement à ce que Jean Chrétien avait fait, par exemple. Ainsi Michael Den Tandt écrit-il qu'il y a là une belle occasion pour les conservateurs de revenir aux fondements du libéralisme classique.

Il donne sa liste de suggestions pour un Parti conservateur renouvelé: qu'il soit pro-libre-échange tout en protégeant mieux les consommateurs; qu'il soit pro-militaire; qu'il soit pour une politique environnementale pragmatique, qui proposerait notamment le développement du nucléaire; etc.

Ancienne directrice des communications de Stephen Harper, Sara MacIntyre a elle aussi publié dans *Maclean's* sa vision du conservatisme post-Stephen Harper. Après avoir réaffirmé ses convictions idéologiques de droite, son texte soutient que les conservateurs doivent opérer des changements de position majeurs dans certains dossiers.

MacIntyre estime qu'ils doivent notamment soutenir la légalisation de la prostitution et de la marijuana. De même pour l'aide médicale à mourir. MacIntyre dit qu'elle s'attend à être huée pour ce genre de positions, mais la rhétorique des conservateurs à l'égard de ces enjeux leur a grandement nui, dit-elle.

MacIntyre pense aussi que les conservateurs doivent sortir des tranchées: pendant trop longtemps, dit-elle, le mouvement s'est nourri du combat «eux contre nous». Il y a d'autres moyens de motiver les troupes, croit l'ancienne proche de Stephen Harper. Au final, elle juge que c'est un bon moment pour être conservateur, parce qu'il y a plusieurs perches à saisir.

Preston Manning pense de même, dans la mesure où il voit chez les libéraux de Trudeau fils les mêmes travers qui ont stimulé les conservateurs après les années de Trudeau père. Dans un texte publié par le *Globe and Mail*, il écrit que les premiers pas du nouveau gouvernement ne sont en rien les «nouvelles voies ensoleillées» du XXI^e siècle. Plutôt la reprise d'une recette qui plonge le pays dans la dette, qui nuit au secteur énergétique et qui ébranle l'unité nationale.

Selon lui, le défi des conservateurs de demain sera essentiellement le même que celui des conservateurs des années 90: réparer les dégâts d'un Trudeau.

Quel héritage ?

Chroniqueur pour *Postmedia*, Chris Selley souligne que l'héritage des années Harper — qui devait être si difficile à renverser — est en train d'être effacé par les libéraux. Ne prédisait-on pas la fin des «gros gouvernements»? Les déficits prévus pour les prochaines années montrent qu'on est loin d'avoir cimenté cette idée, dit-il.

Dans le *Toronto Star*, Tim Harper fait lui aussi le constat que l'héritage Harper était beaucoup plus fragile que plusieurs le pensaient. Il énumère une longue liste de décisions renversées pour conclure avec une image: les libéraux effacent à grand jet d'eau surpressurisé les graffitis conservateurs.

Le Devoir

Les articles originaux sont liés aux versions numériques de ce texte.

IDÉES

CÉRÉMONIE DES OSCAR

Vie en forêt avec Leonardo DiCaprio

Navrante représentation de nos coureurs des bois dans *The Revenant*

GUY THAUVETTE

Comédien et scénariste, au nom des cosignataires*
Lettre à la Fondation Leonardo DiCaprio,
Los Angeles

Cher Leo, j'ai vu ton film! Enfin, plutôt le film de monsieur Inárritu. *The Revenant*. Je te félicite pour le prix du « meilleur acteur » qui t'a été attribué aux Golden Globes, tu as fait un travail impressionnant avec le personnage de Hugh Glass!

Tu ne te souviens probablement pas de moi depuis notre rencontre en 2002 sur *Catch Me if You Can* de Steven Spielberg, à Montréal et à Québec. J'interprétais le directeur de la prison où tu étais détenu...

Pendant ces quelques journées de tournage, j'ai eu le privilège et le plaisir de partager le même plateau avec toi et Tom Hanks, et j'ai été en mesure de constater que tu étais un acteur généreux ainsi qu'un homme de cœur.

Au moment où tu es probablement sur le point de recevoir « l'hommage suprême » aux Oscar — je te le souhaite vivement —, je ne veux pas « bouder ton plaisir », mais je me joins à certains de mes compatriotes francophones pour te faire part de notre vive réaction devant le traitement que cette production a réservé à ceux qui ont été nos pères.

Les Espagnols, les Britanniques, les États-Unis, le Canada et le Québec ont participé au génocide culturel et à la dislocation du tissu social des premiers peuples des Amériques. Nous en sommes aujourd'hui aux balbutiements d'une réconciliation.

Mais l'Histoire nous a appris que deux siècles avant Glass et Toussaint Charbonneau, les territoires des Premières Nations étaient explorés par des « coureurs des bois » français, puis canadiens-français.

Partant des basses terres de la vallée du Saint-Laurent, ils ont sillonné l'Amérique du Nord de la baie d'Hudson à la Louisiane et de l'Acadie jusqu'aux Rocheuses, accompagnés et guidés par leurs alliés amérindiens dont ils ont souvent épousé les filles et mis au monde ce peuple métissé que nous sommes.

Avec une de ses épouses, Sacagawea la fille d'un chef shoshone, le vrai Toussaint Charbonneau a servi de guide-interprète pour l'expédition Lewis-Clark, considérée comme le véritable Acte fondateur des États-Unis. Lewis le méprisait. Clark, lui, l'aimait bien! Charbonneau était peut-être une brute?

Il est regrettable qu'à partir de la réputation contestable faite à ce seul individu, l'unique représentation que *The Revenant* fasse des « coureurs des bois » francophones soit celle de voleurs, qui pendent les Amérindiens et qui violent leurs femmes et leurs filles!

Déformer l'Histoire, encore

Les États-Unis ont produit des films extraordinaires qui ont charmé... et envahi le monde entier! Mais voilà, trop c'est trop!

Trop souvent Hollywood a bâti ses films en déformant l'Histoire, glorifiant ses *good guys* californiens aux dépens des méchants sauvages, des Ja-



20TH CENTURY FOX

Il est regrettable que l'unique représentation que *The Revenant*, dans lequel Leonardo DiCaprio (photo) tient le premier rôle, fasse des « coureurs des bois » francophones soit celle de voleurs, qui pendent les Amérindiens et qui violent leurs femmes et leurs filles.

ponais, des Arabes et *tutti quanti!* Et maintenant, les « méchants Canadiens français »?

Bien sûr, il y a des « méchants » partout...

Nous devinons que tu n'es sans doute pas responsable de cette partie du scénario qui provoque chez nous un profond malaise.

Nos propos s'adresseraient plutôt au scénariste-coproduit et réalisateur Alejandro González Inárritu. Espérons qu'il sera informé de cette situation; nous aimons habituellement son cinéma!

Mais tu es « *in the Belly of the Beast* », le seul qui soit au cœur de l'action, le seul que je connaisse à Hollywood et — pardonne-moi — le prétexte que nous utilisons aujourd'hui pour jeter ce pavé dans la mare du colonialisme « *all Canadian* » et du défaitisme québécois.

Car ici, petit à petit, et bien avant *The Revenant*, nous menons un combat courageux, inégal, quotidien pour la sauvegarde de la langue française, et ce film n'est qu'un soufflet de plus! Cette culture de voleurs barbares que propose le film fait le tour du monde pendant qu'ici, nous frémissons, impuissants et tristes.

Nous n'avons vraiment pas besoin de ça!

Nous sommes un peuple pacifique, des bâtis-

seurs fêtards, artistes et durs à cuire, mais « peuple vaincu » à qui le conquérant britannique a massacré son histoire, exilé, pendu ses héros, de Chevalier Delorimier à Louis Riel!

Quelle étoile guide les peuples dont les héros sont dépeints comme des traîtres et des renégats?

Je ne sais pas si Hollywood connaît la tégénnaire, une araignée pratiquement aveugle et inoffensive pour les êtres humains? Elle ne tisse pas vraiment de toile, elle laisse traîner des fils légers et très fins; lorsqu'une mouche s'y colle, elle s'en approche, l'entoure de fils, l'immobilise en un cocon... et lui dévore le cerveau!

En histoire, la vérité devient celle du conquérant, comme l'a déjà dit Denis Vaugeois.

En utilisant ton nom, nous espérons rejoindre un maximum de nos concitoyens parmi les plus indolents. Nous ne te demandons rien, nous nous accordons le droit de l'envoyer ce discours bavard en espérant que tu le reçoives.

Nous menons le même combat, Leo.

Tes discours, ta fondation en font foi!

La protection de « l'écosystème des minorités fragiles » qui abritent la diversité sur notre pla-

nète, bélugas et humains, une position féministe, antiraciste et inclusive!

En 2016, nous sommes toujours là, malgré le *Quebec bashing* intense, la trop grande mollesse d'un peuple colonisé, les intérêts personnels des gouvernements de comptables et le capitalisme décadent.

Alors, bienvenue chez nous!

Nos maisons sont chaudes et accueillantes, nous parlons toujours une langue française qui est comme un chant d'oiseaux dans la vie et sur nos écrans, nous célébrons l'amour, nous gigouons avec l'espoir fou de réconcilier l'envers avec l'endos, le passé avec l'avenir!

Nous nous battons toujours pour survivre!

Nous vaincrons Leo!

Il le faut!

Longue vie à ta Fondation!

Longue vie à toi!

* *Cosignataires*: Louis Dussault, K-Films Américaine; Rock Demers, producteur; André Turpin, Carlos Ferrand, Paule Baillargeon, Claude Gagnon, cinéastes; Lise Castonguay, Léa Marie Cantin, Marc Bellier, comédiens; François Coutu, architecte.

Il faut abolir les prisons pour femmes

MARJOLAINE PÉLOQUIN

Prisonnière politique féministe à Tanguay en 1971
Auteure de *En prison pour la cause des femmes*.
La conquête du banc des jurés (*Éditions du remue-ménage*, 2007)

Lettre à Lise Thériault, ministre responsable de la Condition féminine

Madame, il y a lieu d'être inquiètes pour nos concitoyennes incarcérées au provincial quand on apprend que depuis dix ans la situation matérielle continue de se détériorer dans les centres de détention québécois, comme le révèle le journaliste Jean-François Nadeau dans *Le Devoir* de la fin de semaine dernière (*Les détenues paient le prix de l'austérité*, 20 février). Avec ce que l'on sait de la règle du trop peu pour compter, on peut penser que la détérioration est à l'heure actuelle pire du côté des femmes, ce que le transfert actuel des détenues de la prison Tanguay — déclarée désuète en septembre dernier — vers la prison Leclerc pour hommes — pourtant déclarée désuète en 2012 — vient confirmer.

Par ailleurs, déménager les détenues de Tanguay, une prison pour femmes, dans une prison conçue et construite en fonction des caractéristiques et des besoins des hommes contrevenants, et où ceux-ci seront détenus avec des femmes, est une décision désastreuse que l'expérience passée et les expert(e)s condamnent d'avance à l'échec. Ce n'est que récemment, à la fin des années 1980, qu'on a enfin commencé à tenir davantage compte des besoins et des caractéristiques personnelles et familiales des

femmes au niveau des conditions carcérales, ce qui a eu des effets significativement positifs sur leur vie et leur quotidien. Comme l'écrit Jean-François Nadeau: « *La fermeture de la prison Tanguay constitue-t-elle un retour à des façons de faire anciennes* [j'ajouterais même discriminatoires], au nom d'économies du moment? »

Détention injuste

Mais est-ce là la véritable question? Je pense quant à moi qu'il ne faut pas améliorer les prisons des femmes, mais les abolir pour la très grande majorité des femmes détenues au provincial et qui sont jugées non dangereuses pour la société. Pour la plupart de ces femmes condamnées, l'enfermement est inadéquat.

Beaucoup des délits reprochés à ces femmes (entre autres petits vols, fraude, quelques délits mineurs reliés aux drogues, prostitution) sont un effet secondaire de leur situation économique lamentable puisque la pauvreté les touche plus souvent que les hommes. Or, la criminalisation de ces petits délits contre la propriété et les « bonnes mœurs » ou liés aux drogues et aux stupéfiants (auxquels il faut ajouter le défaut de se conformer à une ordonnance de probation) serait responsable de la majorité des courtes peines d'emprisonnement dont écotent les femmes contrevenantes au niveau provincial, notamment celles qui atterrissent à Tanguay.

La criminologue Karlene Faith, dont Marie-Andrée Bertrand résumait la pensée dans son ouvrage *Les femmes et la criminalité* (2003), « *croit que la prison est une institution du passé, les féministes feraient bien d'adopter une position abolitionniste plutôt que de tenter de réformer les*

prisons; elles devraient faire contrepoids à tout mouvement qui utilise la privation de liberté comme réponse à la délinquance des femmes. »

La grande majorité des Québécoises incarcérées au niveau provincial se trouvent dans une situation de détention injuste en regard de la gravité des fautes qui leur sont reprochées: elles ne méritent pas l'enfermement. On sait pertinemment que ces femmes ne sont pas un danger pour la société et que, de façon générale, elles ne récidiveront pas. En plus d'être injustifié, cet enfermement ne fait qu'aggraver leur situation, une situation la plupart du temps précaire tant financièrement et socialement que sur le plan de leur santé physique et psychologique. Il s'agit majoritairement de femmes pauvres (où certaines minorités visibles surtout d'origine autochtone sont surreprésentées), de mères chefs de famille monoparentale et qui, à ma connaissance, ne sont pas reliées à des réseaux criminels.

Gaspillage de vies

L'enfermement de nombreuses femmes détenues au provincial est un gaspillage de vies, de temps et d'argent. Comme féministes, nous devons réclamer que tout cet argent investi inutilement pour enfermer ces femmes soit consacré à des politiques agressives pour contrer leur pauvreté, pour les former et pour les soutenir dans des démarches autonomisantes et valorisantes pour elles, car ce sont des conditions psychosociales et économiques difficiles qui les amènent en prison.

Nous devons refuser les prétextes administratifs et financiers — de même que la logique du trop peu pour compter —, afin d'expliquer et

de justifier les conditions des femmes en prison et incidemment cette actuelle « déportation » des détenues de Tanguay. Ce n'est pas un problème d'argent, c'est une question de pouvoir et de volonté politiques. D'ailleurs, il serait moins coûteux de faire sortir ces femmes de prison que de les garder en milieu fermé.

Madame Thériault, vous élaborez présentement une politique de lutte contre la violence faite aux femmes. Allez-vous vous pencher sur cette autre violence que représente l'emprisonnement des femmes? Vous savez bien que la plupart d'entre elles ont subi toutes les formes de violences: sexuelles, physiques (incluant la violence conjugale) et aussi psychologiques. Pensez-vous sérieusement que la prison est ce qui leur convient? Je cite Lise Giroux et Sylvie Frigon dans leur étude *Profil correctionnel 2007-2008: les femmes confiées aux Services correctionnels* (publiée en 2011), où elles tracent un portrait des femmes incarcérées: « *Les femmes éprouvent également beaucoup de problèmes de santé mentale, comme la dépendance aux drogues et à l'alcool, la dépression, l'anxiété, les comportements suicidaires, l'automotilication et le syndrome de stress post-traumatique en détention qui survient comme une conséquence des abus passés. De l'ensemble de ces difficultés découlent des problèmes importants d'estime et d'affirmation de soi qui ne peuvent qu'entraver le processus de réinsertion sociale.* »

Madame la ministre, à ces femmes qui souffrent, offrez l'espoir et de vrais moyens pour s'en sortir. Démontrez-nous concrètement que des femmes au pouvoir, ça peut réellement faire changer les choses!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR
RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Paoline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Retino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corrivé (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Polanyi contre Uber

Dans l'optique du philosophe hongrois, l'« ubérisation » représente une forme de « marchandisation » déplorable des activités sociales

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

JONATHAN DURAND FOLCO

Professeur à l'École d'innovation sociale, Université Saint-Paul

L'épineux conflit entre les taxis et la compagnie Uber qui sévit dans plusieurs grandes villes du monde (New York, Paris, Toronto, Montréal, etc.) n'est pas un fait anodin et passager qui se résorbera calmement avec le temps, mais un symptôme d'une transformation beaucoup plus fondamentale liée à l'émergence d'une nouvelle « économie collaborative » qui commence déjà à modifier le paysage du marché du travail, des habitudes de consommation et des formes de coopération sociale. Si certaines analyses plutôt simplistes considèrent qu'il s'agit avant tout d'une opposition entre les privilégiés d'une industrie désuète et le progrès des nouvelles technologies, l'historien, économiste et philosophe hongrois Karl Polanyi (1886-1964) tracerait sans doute un portrait bien différent et plus nuancé de la situation. En quoi ce penseur original, avant tout connu pour son célèbre livre *La grande transformation* qui porte sur la naissance de l'économie de marché et la crise sociopolitique des années 1930, pourrait-il nous éclairer sur les ambivalences de l'économie collaborative, sur les réactions contradictoires qu'elle suscite et les perspectives législatives qui pourraient réguler ces nouvelles pratiques économiques ?

Une institution

Tout d'abord, Polanyi a développé une conception large et multidimensionnelle de l'économie qui ne se limite pas à des échanges libres et volontaires entre des individus sur le marché. Loin d'être un espace abstrait d'interactions entre *homo economicus*, l'économie est d'abord un processus institutionnalisé, c'est-à-dire un processus social intimement lié à des normes, coutumes, règles et lois qui régissent son fonctionnement. « *L'économie humaine est [...] encadrée et englobée dans des institutions économiques et non économiques. Il importe de tenir compte de l'aspect non économique. Car il se peut que la religion et le gouvernement soient aussi capitaux pour la structure et le fonctionnement de l'économie que les institutions monétaires ou l'existence d'outils et de machines qui allègent la fatigue du travail.* »

Selon Polanyi, le marché n'est pas un phénomène naturel et spontané mais une institution, c'est-à-dire une construction sociale dont nous pouvons faire l'histoire. Contrairement à la perspective marxiste qui analyse le capitalisme comme un mode de production basé sur l'exploitation de la classe ouvrière par les capitalistes et la propriété privée, Polanyi mobilise les outils de l'histoire économique, l'anthropologie et la sociologie comparée pour comprendre comment des pratiques économiques complexes qui étaient auparavant « encadrées » dans la société ont fait place, au XIX^e siècle, à la croyance en un marché autorégulateur et séparé du reste de la société. Le « désencastrement » et la dérégulation de l'économie

déoulant de la marchandisation du travail, de la terre et de la monnaie amènent d'importantes conséquences sociales et environnementales, parfois dévastatrices, déclenchant du même coup de vives réactions chez les groupes concernés pour limiter les effets négatifs de cette transformation.

Forces du marché et forces sociales

Pour revenir au cas d'Uber, une entreprise propriétaire d'applications mobiles de mise en contact d'utilisateurs avec des conducteurs réalisant des services de transport, nous assistons à l'émergence d'un nouveau modèle économique qui, évoquant l'idée de libre concurrence, permet de contourner les réglementations fiscales, sociales et administratives en vigueur : permis de taxis, contrôle des tarifs, assurances collectives, etc. Comme Uber considère ses chauffeurs comme des « *partenaires* », c'est-à-dire comme des sous-traitants indépendants et non comme des employés de la compagnie, cette entreprise peut externaliser les risques sur les travailleurs autonomes tout en modulant librement les prix selon un mécanisme basé sur l'offre et la demande, avec des tarifs dix fois plus élevés lors du réveillon du Nouvel An par exemple ! Si on ajoute le fait qu'Uber combine des techniques d'optimisation fiscale, un lobbying agressif et d'énormes dépenses publicitaires pour contourner le système d'impôts, mettre en échec les tentatives de régulation et écraser la concurrence, il n'est pas surprenant que les

Des entreprises comme Uber contribueraient à accélérer le processus de marchandisation, la flexibilisation du travail et la précarisation des conditions de vie

acteurs précarisés par ce nouveau joueur utilisent différents moyens pour protéger leurs intérêts et faire entendre leur voix.

Selon Polanyi, les chauffeurs de taxi viseraient à contrer ce mouvement de marchandisation opérée par Uber afin de « réencadrer » l'économie dans la société. « *Pendant un siècle, la dynamique de la société moderne a été gouvernée par un double mouvement : le marché s'est continuellement étendu, mais ce mouvement contrôlant cette expansion dans des directions déterminées* », écrivait-il. D'un côté, les forces du marché cherchent à s'affranchir des obligations sociales afin d'augmenter la mobilité du capital et du travail, tandis que les forces sociales poussent dans la direction opposée afin de limiter les ravages d'une marchandisation généralisée. Ici, les chauffeurs de taxi revendiquent plusieurs formes de protection sociale, que ce soit par la défense de leurs droits, un encadrement légal des pratiques d'Uber, ou encore l'interdiction pure et simple de cette entreprise. Si Polanyi ne serait pas surpris des conflits sociaux, politiques et judiciaires entourant les activités d'Uber, que penserait-il des possibilités et des pro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le conflit entre Uber et les taxis est un symptôme d'une transformation liée à l'émergence d'une nouvelle « économie collaborative ».



ILLUSTRATION TIFFET

Karl Polanyi a développé une conception large et multidimensionnelle de l'économie.

blèmes de l'économie collaborative en général ?

Économie du partage

L'économie collaborative, également appelée « économie du partage », repose sur de nouvelles formes d'organisation « horizontales » facilitant la mutualisation des biens, espaces et outils afin de favoriser le troc et les échanges entre individus plutôt que la propriété personnelle exclusive. Comme le souligne déjà Aristote il y a deux mille ans, « *la richesse réside bien plus dans l'usage que dans la pos-*

session ». Des plateformes numériques innovantes et applications mobiles permettent aujourd'hui d'élargir considérablement la portée des échanges qui étaient autrefois confinés à la sphère familiale, les cercles d'amis et la communauté, en multipliant les relations pair-à-pair (P2P) entre inconnus par des systèmes basés sur la confiance et la réputation. Ces plateformes d'échange favorisent une meilleure allocation des ressources, le recyclage, l'atomisation de l'offre, l'élimination des intermédiaires, la création de revenus hors des circuits de l'emploi traditionnel, et l'accès à des biens et services qui étaient auparavant offerts par les seules entreprises. L'économie du partage inclut la consommation collaborative (agriculture soutenue par la communauté, covoiturage), les modes de vie collaboratifs (*coworking*, *cohabitat*), la finance collaborative (*crowdfunding*, monnaies alternatives) et la production collaborative (Wikipédia, Fablabs, imprimantes 3D).

« Hold-up idéologique »

Or, pourquoi une *start-up* de la Silicon Valley est-elle devenue l'icône de l'économie collaborative, au point où le terme « ubérisation » désigne maintenant l'ensemble de ces nouvelles pratiques sociales ? Polanyi ne

serait sans doute pas impressionné par la valeur boursière de 50 milliards de la compagnie qui opère dans plus de 60 pays, et partagerait sans doute le constat de l'économiste Benjamin Coriat, pour qui « *Uber a fait un hold-up idéologique sur l'économie collaborative, transformant une disposition citoyenne en source de profits. Il a mis en place une économie de prédation en lieu et place d'une économie de partage* ». En effet, comment départager des organisations aussi diverses que Airbnb et le *couchsurfing*, TaskRabbit et les systèmes d'échanges locaux (SEL) ?

Polanyi distinguerait ici trois « formes d'intégration » pour désigner « *les mouvements institutionnalisés par lesquels sont reliés les éléments du processus économique — des ressources matérielles et du travail jusqu'au transport, au stockage et à la répartition des biens* » : la réciprocité, la redistribution et l'échange. Premièrement, la réciprocité renvoie aux diverses formes de partage et d'opérations basées sur les principes de symétrie, de mutualité et de don. Deuxièmement, la redistribution désigne les méthodes de collecte et d'allocation des biens en fonction d'un principe de centralité (comme l'État social par exemple). Troisièmement, « *l'échange comme forme d'intégration dépend de la présence d'un système de marché ; contrairement à une conception fréquente, ce dernier constitue une structure institutionnelle dont l'origine ne réside pas dans des actes isolés d'échange* ». Ce troisième modèle comprend ainsi les relations marchandes entre individus ou entreprises, le système des prix, le mécanisme de l'offre et la demande, etc.

Cette tripartition originale a notamment inspiré l'idée d'une économie plurielle avancée par les promoteurs de l'économie sociale et solidaire qui distinguent celle-ci de l'économie publique (État) et de l'économie privée (marché). Comment cette distinction entre réciprocité, redistribution et échange marchand permet-elle de comprendre la dynamique

de l'économie collaborative ? Polanyi avancerait sans doute que l'« ubérisation » représente une forme de « marchandisation » des activités sociales, économiques et domestiques, basée sur un accès monétisé aux biens et services d'autrui et le principe de l'offre et la demande, tandis que l'économie du partage reposerait avant tout sur la réciprocité, le don, l'entraide et la solidarité. Si nous prenons par exemple les clients d'Airbnb, ceux-ci recherchent avant tout le confort à un prix abordable, un lieu propre à proximité d'un centre touristique. Ces « critères d'achat » se distinguent des critères d'évaluation des adeptes du service gratuit Couchsurfing, pour qui l'essentiel réside dans la personne rencontrée, les moments avec l'hôte et l'hospitalité. Si TaskRabbit propose des échanges payants entre particuliers, un système d'échange local (SEL) permet à ses membres de partager des compétences et des savoir-faire par une logique de don et une monnaie spéciale dont l'unité de compte n'est pas l'argent, mais le temps.

Modèle hybride

En résumé, l'analyse polyanienne permet de montrer que l'économie collaborative représente un modèle économique hybride travaillé par deux formes d'intégration en tension : l'échange marchand et la réciprocité. Des entreprises comme Uber contribueraient à accélérer le processus de marchandisation, la flexibilisation du travail et la précarisation des conditions de vie, par l'extraction d'une rente extirpant la valeur monétaire de la coopération entre individus. Nous aurions alors affaire à une sorte de « *capitalisme né-tarchique* », pour reprendre l'expression de Michel Bauwens, qui désigne la « *hiérarchie des réseaux* » gouvernés par les grandes corporations privées comme Google, Amazon, Facebook, Apple, Uber, Airbnb, etc.

D'un autre côté, Polanyi ubériserait sans doute que l'ubérisation favorise directement



JONATHAN DURAND FOLCO

Jonathan Durand Folco

un contre-mouvement de protection sociale visant à « réencadrer » l'économie dans la société, non seulement par des réglementations institutionnelles (législations sur les taxis, l'hôtellerie, les travailleurs autonomes, etc.), mais par l'émergence d'initiatives citoyennes, innovations sociales et modèles économiques basés sur la réciprocité : logiciels libres, biens communs, coopératives d'activité et d'emploi regroupant des entrepreneurs indépendants bénéficiant d'une couverture sociale (Coopaname), *open design*, et autres « utopies concrètes » visant à étendre la coopération par le biais de nouveaux outils numériques (*platform cooperativism*).

Ainsi, l'économie collaborative n'est pas d'abord une révolution technologique, mais une forme sociale complexe allant d'une économie marchande « à la carte » à une économie du partage permettant éventuellement de dépasser le néolibéralisme, ou plutôt la « société de marché » dont parle Polanyi. Cette expression « *signifie tout bonnement que la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique* ».

« Nouvelle grande transformation »

Si le philosophe hongrois a toujours critiqué le « *sophisme économiste* » qui réduit l'ensemble des pratiques socioéconomiques aux seuls échanges marchands, c'est parce qu'il considérait l'économie comme étant toujours et déjà enracinée dans une histoire, une société, un territoire. Il proposait ainsi de remplacer la conception formelle de l'économie, basée sur la relation efficace entre les moyens et les fins dans un contexte de rareté, par une définition substantielle de l'économie, qui « *souligne ce fait primordial que les hommes, comme tous les autres êtres vivants, ne peuvent vivre durablement sans un environnement physique où ils trouvent leur subsistance* ». A une époque marquée par le démantèlement de l'État-providence, les déboires de la finance mondialisée et la crise écologique, l'œuvre de Polanyi s'avère utile non seulement pour comprendre les rouages de la « *nouvelle grande transformation* » en cours, mais pour imaginer les institutions et pratiques sociales qui permettront d'assurer une transition écologique et démocratique de l'économie.

Des commentaires ? Écrivez à Antoine Robitaille : arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire* : www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo